



## Inauguration des travaux de renaturation et de valorisation du Ru des Anorelles.

samedi 25 juin 2016 - Anor

## Retour à l'état naturel pour le Ru des Anorelles !

Continuité écologique, suppression du seuil du pont, aménagement des berges grâce au génie végétal, création d'un lit resserré, caisson végétal, belvédère et cheminement en bois étaient au programme des travaux pour permettre au cours d'eau du centre-ville de retrouver un environnement naturel préservé et valorisé. C'est en effet, aux yeux de tous, ingénieurs,

professionnels, élus et habitants une réalisation à valeur d'exemple qui allie l'amélioration du cadre de vie et le maintien de la biodiversité.

**Double inauguration et double satisfaction pour les 2 maitres d'ouvrage de cette opération globale :** **Raymond PREDHOMME**, le Président du Syndicat Intercommunal du bassin Versant Oise Amont pour la partie liée à la renaturation du Ru des Anorelles et **Jean-Luc PERAT**, Maire, pour la partie liée à la valorisation du cours d'eau en centre bourg.

Vous le savez peut-être **le Ru des Anorelles est un cours d'eau de plus de 17 km de long** qui prend sa source en Belgique et se jette dans l'Oise juste après l'étang de Milour. Ce cours d'eau, dont l'état était dégradé avant la réalisation des travaux notamment dans sa section du centre-ville, a fait l'objet d'une attention toute particulière des élus de la commune et ceux du Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant Oise Amont. C'est la raison pour laquelle les élus ont souhaité réaliser une opération ambitieuse. **L'enjeu de la restauration à un état plus naturel est multiple : revaloriser le centre-ville, retrouver une meilleure qualité de l'eau, rétablir les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques, favoriser la biodiversité et contribuer de ce fait à la trame verte et bleue.**

Les travaux de renaturation du ru des Anorelles, c'est-à-dire **sa remise à l'état naturel**, ont consisté à **redessiner un lit plus sinueux**, plus resserré et surtout moins homogène. Le **rétrécissement de la largeur du cours d'eau permet d'accélérer le courant**, ce qui a pour effet d'entraîner les sédiments fins (vase, limons,...) qui colmataient le fond du lit et rendaient difficile la vie aquatique.



**L'alternance de zones rapides, peu profondes et de zones plus lentes et plus profondes (radiers et mouilles) permet d'obtenir une diversité d'habitats beaucoup plus favorable à la faune aquatique.**



La **continuité écologique** se définit comme la **libre circulation des organismes vivants dans les rivières et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri**. Elle doit aussi **permettre le bon transport dans le cours d'eau des sédiments** (sables, graviers, galets,...). Or de nombreux ouvrages construits

dans les cours d'eau peuvent faire obstacle à cette continuité écologique : seuils en pierres, barrages, vannages, ... La majorité de ces ouvrages crée des retenues en amont, pouvant s'étendre sur plusieurs centaines de mètres. Ces zones de rétention d'eau, au courant très lent, favorisent le dépôt des particules fines sur le fond de la rivière, allant jusqu'à l'envasement du cours d'eau. Compte tenu des faibles vitesses d'écoulement, la température de l'eau augmente, surtout en été, les teneurs en oxygène diminuent et des phénomènes de prolifération d'algues, végétaux et cyanobactéries peuvent avoir lieu.

Ces dysfonctionnements rendent très difficile, voire impossible, la vie pour les espèces présentes naturellement dans le ru des Anorelles : truite fario, vairon, chabot,...



Les berges ont été talutées en pente douce afin de permettre à la végétation de se développer et garantir une plus grande stabilité.

Au pied des berges, là où le lit du cours d'eau a été resserré, des géonattes plantées d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) ont été mises en place sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>.

Cette **technique de génie végétal** permet de créer des banquettes de terres maintenues par un filet en fibres de coco biodégradable, le temps que les végétaux colonisent l'ensemble du bord de la rivière.



## Financements & Partenariats

Le coût de la partie **VALORISATION**, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville d'ANOR, s'est élevé à **321.505,85 € HT** et celui de la partie

**RENATURATION**, sous maîtrise d'ouvrage SIABAO, s'est élevé à **205.038,45 € HT**.



Avec une opération totale de 526.544,30 € HT soit **631.853,16 € TTC**, les 2 maîtres d'ouvrage : la Ville d'Anor et le SIABAO ont tenu à adresser un grand merci aux partenaires et financeurs de cette opération globale de renaturation mais aussi de valorisation et notamment au Conseil Régional, au Département du Nord, à l'Agence de l'Eau, à l'Entente Oise-Aisne et à l'Union des Syndicat pour leurs participations et les quelques **76% de subventions obtenues**.



Pour permettre d'expliquer la démarche **3 panneaux** ont été implantés le long des aménagements ces derniers sont consultables sur le site de la commune dans la rubrique Téléchargement ou en flashant les QR codes ci-dessous. Ils vous **permettront de comprendre pourquoi cette opération est qualifiée d'exemplaire.**

Le **panneau 1** présente la **démarche générale**, sa genèse et les aménagements réalisés, **le second**



concerne la **renaturation du lit et des berges**, et enfin **le troisième** aborde les actions mises en œuvre dans le cadre de la **restauration de la continuité écologique**. Ces panneaux contiennent une multitude d'informations particulièrement intéressantes d'un point de vue pédagogique mais également d'un point de vue technique.



**La Ville d'Anor et le SIABOA ont également décidé d'aller plus loin en vous offrant la possibilité d'en savoir plus** et ainsi prolonger ces informations par des ressources complémentaires afin de vous permettre de :

- répondre à la question " Pourquoi rétablir la continuité écologique des cours d'eau ? " <http://www.anor.fr/fichiers/telechargements/103.pdf>
- découvrir le Schéma régional de cohérence écologique Trame verte et bleue du Nord - Pas-de-Calais <http://www.anor.fr/fichiers/telechargements/107.pdf>
- accéder aux 20 fiches sur les plantes envahissantes du nord-ouest de la France <http://www.anor.fr/fichiers/telechargements/106.pdf>
- et enfin de télécharger le guide du maître et le kit pédagogique à destination des classes de cycle 3 pour tout savoir sur les écosystèmes aquatiques <http://www.anor.fr/fichiers/telechargements/104.pdf>



Une vidéo réalisée au début de l'opération est également consultable : pour la voir scannez le QR code ci-joint ou rendez-vous sur le site de la commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) rubrique [Nos Vidéos](#), ou sur la [chaîne You Tube de la mairie d'Anor](#) ou directement

<https://www.youtube.com/watch?v=Q2zCVXhG2NA> ou bien encore sur [My Appli](#), l'application de la Ville

[d'Anor](#). Prochainement, une nouvelle vidéo sera disponible pour découvrir les aménagements réalisés sur l'ensemble du linéaire.

